



**AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028**

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné qu'il y aura séance spéciale du conseil municipal, le 20 janvier 2026 à 20 h pour l'adoption du budget de la Ville de Mercier pour l'exercice financier 2026 et du programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028.

Cette séance aura lieu à la salle du conseil municipal au 869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2^{ème} étage, Mercier, et les délibérations du Conseil, de même que la période de questions, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

Donné à Mercier, ce 9 janvier 2026.

Me Pascal Cloutier, MBA
Greffier adjoint